

Atelier 10 - SOS abus

Animatrice : Hélène Wavroch

Réseau québécois contre les abus envers les aînés (RQCAA)

Secrétaire : Manon Gauthier

Nombre de participants : 5

Mission

Réduire au minimum les abus envers les aînés et rassembler les personnes et les regroupements de personnes qui se préoccupent de la prévention, du dépistage ou de l'intervention en matière d'abus envers les aînés.

Objectifs

Maximiser l'accès à l'information, développer une vision globale des enjeux et favoriser une action efficace et efficiente de tous les aînés du Québec et des instances concernées.

Problématique

Au plus tard en 2011, ce sera la fin de l'organisme par manque de ressources financières. Il n'y a pas de subvention pour la mission, plusieurs tâches sont faites par le secrétariat aux aînés (structure gouvernementale).

Statistiques :

2.2 millions de québécois ont 50 ans et plus;

Espérance de vie des femmes est de 83.8 ans;

Espérance de vie des hommes est de 77.2 ans;

300 000 personnes ont 80 ans et plus;

100 000 personnes ont 100 ans et plus;

15 % des personnes âgées de 80 ans et plus font de l'Alzheimer;

11 à 15 % sont victimes d'abus;

80 % des abus ne sont pas signalés;

8 % des homicides au Canada sont des homicides d'aînés.

Définition de l'abus

Tout comportement qui porte atteinte à l'intégrité physique ou psychologique d'une personne

Formes d'abus	
Exploitation financière	28 %
Violence psychologique	26 %
Négligence	18 %
Violence physique	17 %
Mauvais traitement	9 %
Violence sexuelle	2 %

Il est important de savoir que l'abus envers les aînés est une violation des droits humains et une cause significative de blessures, de maladie et de perte de productivité.

Exploitation financière

- fraude
- vol

Violence psychologique

- isolement
- attendre que la personne aidante réponde à sa place, dépression, anxiété, changement d'appétit

Négligence

- abandon
- ne pas donner de nourriture ou offrir de vêtements
- ne pas offrir l'aide nécessaire

Violence physique

- historique d'accidents ou de blessures
- vêtements déchirés, lunettes brisées
- attaché à un lit ou à une chaise

Mauvais traitement

- personne aidante qui enferme un aîné chez elle
- personne qui néglige, souffrance

Violence sexuelle

- commentaires à connotation sexuelle
- assaut sexuel
- aide non nécessaire pour soins corporels

De qui provient l'abus	
conjointes	25 %
Enfants adultes/petits enfants	50 %
Aidants formels	7 %
Autres (étrangers)	18 %

Quelques constats au Québec :

150 000 aînés sont victimes d'abus annuellement.

On estime que dans 25 ans, près de 300 000 aînés seront victimes d'abus

On constate une augmentation annuelle de suicides chez les aînés.

Le coroner du Québec constate une augmentation de décès qui sont causés par la négligence chez les aînés.

Nouveaux phénomènes

Fraude par télémarketing de masse : Sur les 4124 victimes de fraudes totalisant 18 millions en 2007, 80 % sont des aînés.

Gérontophilie : Les prédateurs sont de plus en plus présents sur les sites de clavardages pour les aînés : 153 victimes de 65 ans et plus ont perdu 5.2 millions en 2007.

Ressources disponibles

Trousse SOS abus : cartable contenant des outils sur la prévention, l'intervention, le dépistage et la formation.

DVD de prévention des abus.

Sifflet.

Crayon contenant des informations sur les ressources contre les abus.

Policiers.

Intervenants.

Regroupements d'aînés.

***** Cette trousse sera disponible en ligne dès juin 2010 sur le site de l'association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées : www.aqdr.org et dans les CSSS des régions.**

L'intervention et la prévention d'abus devient une responsabilité sociale de nous tous. Déjà à en parler, on entame le processus de solution.

« Le pouvoir du savoir, c'est savoir et pouvoir changer les choses »